République Française

Département de l'Essonne - Elections législatives du 12 mars 1978 - 4e circonscription

Robert VIZET
Claude SCHUHL

Candidats du Parti Communiste Français

POUR L'UNION ET LE CHANGEMENT



Robert VIZET

Député-Maire de Palaiseau.
Conseiller général.
Résistant.



Claude SCHUHL

Suppléant.
Ingénieur E.P.C.I.
Docteur ès sciences.
Maire adjoint de Bures-sur-Yvette.

Robert VIZET s'adresse à vous

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous connaissez les déclarations des candidats et des partis politiques. Vous en êtes donc au moment où vous allez faire votre choix.

Vous me connaissez ainsi que mon suppléant Claude SCHUHL avec lequel nous formons équipe depuis cinq ans, avec vous et pour vous.

Vous connaissez les communistes, leurs élus vous les voyez tous les jours à vos côtés, dans les mairies, au Conseil Général. Vous savez que les engagements qu'ils prennent, ils les tiennent.

Ce que je propose est clair.

Je vous propose d'abord le changement, un vrai changement : *le progrès social, de grandes réformes économiques, la démocratie et l'autogestion, l'indépendance nationale. Pour cela les moyens existent, j'ai eu de nombreuses occasions de le montrer, de le dire, de l'écrire, d'en débattre, peut-être avec vous même comme avec des milliers de personnes au cours des derniers mois.*

Je vous propose l'Union, *un bon accord de toute la gauche pour définir ensemble la politique nouvelle que vous souhaitez. Comme par le passé, je ne ménagerai aucun effort pour y parvenir.*

Je vous propose la victoire : *une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale, un gouvernement d'union de la gauche avec des ministres communistes.*

En m'accordant votre suffrage le 12 mars, vous confirmerez votre confiance à l'égard des candidats et des élus communistes.

En m'accordant votre suffrage dès le premier tour, que vous partagiez ou que vous ne partagiez pas toutes mes opinions, vous ferez pencher la balance du bon côté.

Chaque vote qui se portera sur mon nom le 12 MARS,

— ce sera un OUI à l'Union le 13 MARS,

— un OUI à la victoire le 19 MARS.

Je suis certain que vous saurez choisir et décider pour que vos espérances se réalisent et que l'avenir de notre pays connaisse la prospérité et la justice sociale.

Vu : LES CANDIDATS.

Sciences Po / fonds CEVIPOF

dès avril 78 votre vie peut changer avec des ministres communistes

Le changement, c'est tout de suite. Parce que les travailleurs, les pauvres ne peuvent pas attendre plus. Parce que la résistance des grands patrons doit être immédiatement brisée. Si le 12 mars les électeurs poussent dans le bon sens, le 13 l'accord est possible, le 19 la victoire est assurée. Avec des ministres communistes, le gouvernement se met au travail. Selon un calendrier. Comme celui que les communistes ont proposé et que leurs partenaires ont refusé de discuter en juin dernier.

Mais pour que ça change tout de suite, voilà ce qui est nécessaire dans les vingt premiers jours.

les 20 premiers jours

Dès sa première réunion, le gouvernement peut décider : le SMIC à 2.400 F. Les allocations familiales relevées de 25 %. L'allocation chômage fixée à la moitié du SMIC. L'allocation vieillesse et celle aux handicapés portée à 1.300 F par mois. Les remboursements de Sécurité sociale rétablis à 80 et 100 %.

La cinquième semaine de congés payés. Le blocage des prix essentiels pour six mois. Le renforcement du contrôle des changes et des mouvements de fonds. Dans les premiers jours, le gouvernement proposera : l'ouverture de négociations sur les salaires, l'emploi, la durée et les conditions de travail, la grille unique, la retraite.

Il recommandera : une hausse différenciée de 4 % du pouvoir d'achat pour les salaires de 2.400 à 9.600 F. Le maintien du pouvoir d'achat de 9.600 à 12.000 F.

au parlement

Le 3 avril, le Parlement se réunit. Il devra accomplir rapidement les formalités pour voter les lois nécessaires à l'application immédiate du programme commun. Nul besoin d'attendre. En 1936, le Parlement a voté des mesures sociales importantes en trois semaines. Il est possible de voter rapidement :

La nationalisation des banques et monopoles industriels. La démocratisation de la gestion des entreprises nationales. L'extension des droits syndicaux et politiques sur le lieu du travail. La création de 100.000 emplois dans les services publics et la titularisation de 150.000 auxiliaires. La construction de 100.000 logements H.L.M. La loi concernant la retraite complète à 60 ans et 55 ans pour les femmes. La création de l'impôt sur les fortunes, de l'impôt sur le capital, du prélèvement supplémentaire sur les hauts revenus. Suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité et sa hausse sur les produits de luxe.
En outre, l'allongement du congé de maternité à 18 semaines, la gratuité scolaire à la rentrée 1978, l'indexation du livret A de Caisse d'épargne, le commencement de l'indemnisation des petits actionnaires des entreprises nationalisées figurent dans ce premier programme.

les premières semaines

Elaboration d'un programme de 12 mois soumis au vote de l'Assemblée : relance sélective de la consommation et des investissements (500.000 emplois nouveaux, retour aux 40 heures). Mesures de soutien à la sidérurgie, la machine-outil, le textile. Organisation du marché agricole. Négociation de nouveaux accords de coopération économique et technique. Lancement de la préparation du plan de développement économique, social, culturel et d'aménagement du territoire. Adhésion aux traités de limitation de la course aux armements et initiatives en faveur du désarmement.

Ce n'est là qu'une vue partielle de ce calendrier qu'il faut consulter au complet dans « Programme commun de gouvernement actualisé » (Editions Sociales). De plus, il se prolonge au-delà de la première année de gouvernement. Mais ces premières semaines doivent témoigner du changement. Pour qu'il en soit ainsi, le vote communiste du 12 mars sera décisif.

VOTEZ
FAITES VOTER

ROBERT VIZET

Imp. Robert - 567-16-97

Sciences Po / fonds CEVIPOF